

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE
LA COHESION DES TERRITOIRES

Secrétariat général

OFFRE DE STAGE

Direction des ressources humaines

Thématique du stage :
Eau : prélèvements et rejets

Durée du stage

3 à 6 mois

Catégorie

BAC+3 et plus

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou
autre décomposition de
l'organigramme**

DREALPACA / Service Prévention des risques /
Unité Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement

Localisation

13 002 MARSEILLE

Contexte professionnel du service d'accueil :

L'Inspection de l'environnement (spécialité installations classées) a pour but de diminuer le risque d'accidents et de réduire la pollution et l'utilisation des ressources par les installations industrielles.

Le changement climatique a déjà des effets sur le cycle de l'eau. En région PACA, ces effets sont amplifiés par une forte pression sur la ressource en eau liée à la période de sécheresse estivale. Ces effets font peser des risques sur la qualité et la quantité de ressource disponible. Les risques émergents (polluants organiques persistants, ...) et les pressions sur les ressources en eau sont des sujets à enjeux, au centre de l'actualité.

C'est pourquoi l'unité Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), composée de 17 agents, répartis sur 3 pôles, dont le pôle Prévention des pollutions (5 référents), recherche un/une chargé(e) de mission Eau et outils pour renforcer son action sur les problématiques de sécheresse et de qualité de l'eau.

Finalités du stage :

Le stage concerne la thématique de l'eau et se décline selon les tâches suivantes :

- Synthétiser les informations recueillies par les inspecteurs à l'occasion de visites d'inspection et d'une enquête menée auprès d'établissements industriels sur les modalités de prélèvement d'eau ;
- Contribuer à développer des outils, notamment cartographiques, permettant d'optimiser le suivi des consommations d'eau des établissements industriels ;
- Récupérer auprès des inspecteurs les informations permettant de définir la surveillance sur la qualité des rejets et mettre à jour/créer la surveillance dans l'outil de gestion de l'autosurveillance ;
- Extraire les déclarations d'autosurveillance des exploitants sur certaines substances pour en faire des synthèses en vue d'en permettre l'analyse ;
- Fiabiliser les données des outils de l'inspection, qui servent à l'information du public.

Encadrement du stage

Le/la stagiaire rejoindra le collectif de travail de l'inspection, au sein de l'unité Inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement du service Prévention des risques et bénéficiera de l'appui de la coordonnatrice du pôle Prévention des pollutions, de la référente eau et des actions de coordination et d'échanges organisées par l'unité.

Conditions du stage

L'accès au site est facile en vélo et transport en commun. Proximité de la gare St Charles

La durée du stage souhaitée est de 3 à 6 mois.

Une convention de stage devra être signée avec l'établissement.

La gratification du stage s'élève à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 4,35 € par heure de stage sur la base de 35 h par semaine, ce qui correspond à un montant mensuel d'environ 550 € par mois

Contacts :

Vous pouvez prendre contact avec les interlocuteurs figurant ci-dessous pour solliciter un entretien. Vous pourrez ainsi échanger et poser toutes vos questions.

Alexandre LION, chef de l'unité ICPE, alexandre.lion@developpement-durable.gouv.fr

Serge PLANCHON, chef adjoint de l'unité ICPE, serge.planchon@developpement-durable.gouv.fr